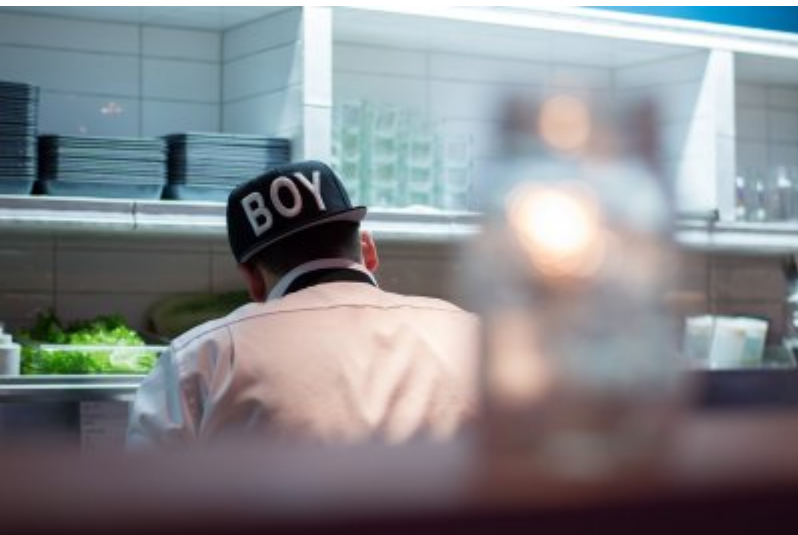


# La précarité de l'emploi augmente à nouveau

20 juin 2019



C'est un signal d'alarme pour la société française : après des années de stagnation, la part des contrats à durée déterminée, en intérim et en apprentissage dans l'emploi total a repris sa progression. Le taux de précarité atteint 13,6 % de l'emploi total en 2017, contre 12,1 % en 2014. Il s'agit essentiellement de personnes en contrat à durée déterminée et d'intérimaires ([lire notre article](#)).

La hausse de la précarité n'est pas une nouveauté. Elle a débuté dès le milieu des années 1980 : le taux bondit de 5 % à 8 % entre 1984 et 1989. Les choses se calment ensuite jusqu'au milieu des années 1990, puis la précarité repart à la hausse, grimant de 8 % à 12 % entre 1994 et 2000. Même s'il y a eu des variations, on en était toujours à ce niveau en 2014. C'est alors que la situation s'est aggravée à nouveau.

Que se passe-t-il ? Même si cela peut sembler paradoxal, à court terme une augmentation de la précarité de l'emploi peut être le signe d'une reprise économique : les employeurs commencent à embaucher avec des contrats courts (inversement, en période de crise, on ne renouvelle pas les CDD). Il est possible que la hausse récente soit une manifestation de ce phénomène. Le problème, c'est que depuis les années 1980, la croissance économique ne dure jamais assez longtemps pour que la précarité diminue ensuite de manière importante au fil des nouvelles embauches. Finalement, la courbe de la précarité ressemble à un escalier qui ne descend jamais.

À long terme, cet escalier traduit surtout un changement structurel de l'organisation du travail davantage fondée sur la flexibilité et les contrats courts pour répondre aux variations de la demande. Les lois récentes sur le travail ont poussé dans ce sens en assouplissant encore les règles. Cette précarité est loin d'être généralisée. Elle frappe surtout les personnes peu diplômées et les jeunes. Le marché du travail est scindé en deux entre des flexibles qui passent d'un emploi précaire à l'autre, et des stables installés pour longtemps dans leur emploi. C'est l'une des fractures sociales majeures de la société française.

Part de salariés en CDD, intérimaires et apprentis parmi les personnes en emploi.  
Source : Insee - © Observatoire des inégalités

??

*Photo / CC0 Robin Stickel*

---

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Emploi](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inequalitywatch.eu/evolution-precarite-emploi>